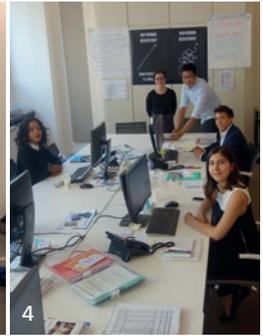


Table des **matières**

| | |
|---|----|
| Message du président | 3 |
| Rétrospective et prospective | 4 |
| La CCIG en bref | 6 |
| Défense des conditions cadre | 8 |
| Services aux membres | 12 |
| Promotion des membres | 16 |
| Publications et médias | 17 |
| Engagements dans la vie de la cité | 18 |
| Gouvernance et organisation | 20 |
| Finances | 22 |

Quelques moments forts en 2016 (voir photos page 2)

1. Alexandra Rys présente l'Etude « Quel avenir pour l'innovation à Genève ? » lors du Séminaire économique
2. Le conseiller d'Etat Pierre Maudet brandit l'étude sur l'innovation lors de la remise des Prix à l'Evénement économique
3. Nathalie Hardyn au milieu des organisateurs et intervenants de la Rencontre du Management durable du 18 novembre
4. Les cinq étudiants venus en été aider à recruter de nouveaux membres
5. Jacques Jeannerat fait partie du jury de l'ESM Event award, qui récompense le meilleur projet événementiel d'un étudiant en marketing et communication
6. Charles Lassauce, Catherine Carrera et Caroline Ming participent le 20 août au Matterhorn Ultratracks – relais inter -entreprises à Zermatt
7. Pierre Poncet, Laurence de la Serna et Vincent Subilia sont reçus à la Chambre de commerce de Téhéran lors de la mission économique en Iran.
8. La borne-miroir de la CCIG, érigée dans le cadre de l'événement Frontières et urbanité de la HES SO
9. Pierre Poncet, Pierre Maudet, Michel Balestra et Jacques Jeannerat au premier rang lors de l'Evénement économique
10. Les collaborateurs visitent le Chaplin's World à Vevey
11. Le Grand Prix du Chocolat Artisanal de Genève 2016 est remis dans le cadre du 7^e Salon du vin
12. Le Dîner qui suit l'Assemblée générale se déroule pour la première fois à l'Event Center du Ramada Encore Genève





message du président

Montrons-nous **constructifs**, malgré la morosité !

Il y a douze mois, je relevais l'incertitude qui prédominait dans l'économie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. Au début de l'année 2017, l'humeur des économistes était plutôt positive – en dépit des secousses politiques telles que le Brexit ou l'avènement de Donald Trump.

La Suisse doit-elle partager cet optimisme ? Treize objets de votation plus tard (pour ne compter que les fédéraux), cela paraît difficile. Le rejet de la RIE3 illustre une défiance toujours plus grande de la population vis-à-vis des positions prises par les milieux économiques. Lors de cette campagne, les opposants ont souvent accusé les milieux économiques de chercher à effrayer la population. Si seulement ! Le problème est que nous connaissons la réalité du terrain et savons combien l'incertitude fait fuir les entreprises. La beauté du lac et la proximité des montagnes ont malheureusement cessé d'être les plus puissants arguments en faveur de la place économique genevoise.

Seul motif de satisfaction, les Chambres fédérales ont opté pour une mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse qui soit compatible avec les exigences de l'Union européenne.

2016 a été une année d'introspection pour la CCIG. A l'automne, le Bureau du Conseil a décidé de lancer une étude, avec l'aide de consultants externes, visant à revisiter la mission de votre Chambre, son rôle et son positionnement. Une trentaine d'interviews ont été conduites : à l'externe auprès de plusieurs entreprises membres de la CCIG, avec des représentants des milieux politiques et associatifs, ainsi qu'à l'interne avec une partie du personnel, la Direction et certains membres du Conseil. L'objectif en est de permettre au Bureau, avec la collaboration du Conseil de redéfinir nos axes stratégiques, d'épauler la future Direction et de se rapprocher de nos membres, afin de répondre encore mieux à leurs attentes.

Cette étude sera le trait d'union entre ma présidence et celle de mon successeur, qui entre en fonction lors de notre Assemblée générale. En effet, après quatre années passionnantes, je passe le témoin à mon successeur, qui se réjouit de poursuivre la réorganisation interne amorcée dès 2014.

Votre Chambre est financièrement saine et le nombre de membres est passé, pendant cette période, de 2000 à 2500. Nos liens avec les départements cantonaux se sont renforcés, notamment par le biais des délégations économiques, qui ont connu un vif succès. La visibilité de la CCIG s'est améliorée et l'importante participation à nos événements majeurs (Assemblée générale et Événement économique) est réjouissante. Nous devons à présent nous attacher à renforcer le rôle de la Chambre au niveau suisse, auprès des associations professionnelles et des milieux politiques. Nous allons nous focaliser sur les besoins de nos membres et modifier notre offre afin de VOUS satisfaire au mieux. Je vous exprime ma gratitude pour votre fidélité au cours des années passées et je suis certain que la nouvelle présidence vous donnera entière satisfaction. Vive la CCIG !

Pierre Poncet
Président de la CCIG

Rétrospective et prospective



La certitude de l'incertitude



De manière contre-intuitive, les victoires populistes enregistrées en 2016, telles que l'acceptation du Brexit ou l'élection de Donald Trump, se traduisent, dans l'économie, par un certain regain d'optimisme. L'économie mondiale croît légèrement, le PIB suisse aussi. Mais de multiples incertitudes demeurent. Poser ce constat n'est pas du catastrophisme, c'est dire ce qui est. Les incertitudes sont la nouvelle norme. Il faut s'y habituer.

Des tendances positives

Malgré les multiples révisions à la baisse des prévisions de croissance du PIB, l'économie mondiale a indéniablement repris du poil de la bête: après une hausse de 2,9% en 2015, elle devrait se hisser à 3,1% en 2016.

Certes, la croissance en Chine a été plus importante que prévue et devrait se maintenir au-delà de 6%. Toutefois, pour certains analystes, cette croissance, financée par la dette, est plus inquiétante que rassurante.

Autre moteur de l'économie mondiale: les Etats-Unis, dont on rappellera au passage qu'ils sont la principale destination des investissements directs suisses à l'étranger et le quatrième destinataire des exportations genevoises. Avec une hausse de 1,6% sur l'ensemble de l'année, l'économie américaine connaît depuis 2009 une reprise plutôt molle. Les investissements dans les infrastructures annoncés par le nouveau président américain changeront-ils la donne? C'est possible, mais au prix d'un endettement massif.

La zone euro, elle aussi, reprend des couleurs. La Commission européenne prévoit une croissance de 1,6% en 2017 et 1,8% en 2018, légèrement révisée à la hausse en début d'année.

Se poser les bonnes questions

Le PIB suisse a pris un petit pour cent et demi supplémentaire en 2016 et à peu près autant est attendu pour 2017. Certes, la balance commerciale a bouclé l'année dernière sur un excédent record de 37,5 milliards de francs. Il faut

toutefois se garder de bondir de joie: c'est essentiellement dû au renchérissement des produits pharmaceutiques. Industrie des machines et horlogerie, locomotives traditionnelles de nos exportations, ont au mieux stagné, lorsqu'elles n'ont pas diminué.

Bien sûr, notre situation reste plutôt bonne. Mais certains signaux devraient retenir notre attention. Ainsi, sur les 20 plus grandes entreprises suisses, toutes sont des entreprises historiques, sauf Actelion... qui vient de se vendre. Préparons-nous bien la relève entrepreneuriale?

On l'a vu, les spéculations, dans tous les sens du terme, vont bon train s'agissant des futurs investissements dans les infrastructures aux Etats-Unis. Mais la Suisse est tout aussi concernée par l'obsolescence des siennes et par la faiblesse des efforts consentis: 1,2% du PIB investi dans les infrastructures, à comparer avec une moyenne mondiale de 3,6%¹. Ne faudrait-il pas s'en préoccuper activement?

Spécificité ne signifie pas immunité

La structure de l'économie genevoise fait qu'elle accuse les baisses moins fortement que l'économie suisse, mais elle remonte aussi moins vite. Selon les données disponibles pour l'ensemble de l'année 2016, le commerce extérieur genevois présente, pour la première fois depuis 2010, une évolution négative. Tant les exportations que les importations se replient (respectivement -1,7% et -6,5% par rapport à 2015). A l'inverse, le commerce extérieur suisse renoue avec la croissance (exportations: +3,8%; importations: +4,1%).

¹Banque mondiale, 2015

Menée début 2017, la 17^e Enquête conjoncturelle de printemps de la CCIG montre toutefois un frémissement de reprise. Alors qu'en 2015 une majorité (42%) des entreprises répondantes avait jugé l'année difficile à très difficile, la tendance s'est heureusement inversée en 2016. 38% ont considéré l'exercice passé bon à très bon, 29% stable et 33% seulement l'ont trouvé difficile à très difficile.

Sur les 20 secteurs que répertorie l'Enquête conjoncturelle de la CCIG, huit comportent une proportion d'entreprises nettement plus importante que la moyenne (60%) ayant connu une augmentation du volume d'affaires: il s'agit de la santé, de l'immobilier, de l'assurance, de l'enseignement, de l'énergie & environnement, de la banque, des technologies de l'information et des conseils. Les mêmes branches s'étaient déjà détachées de la moyenne l'an dernier, à l'exception de l'énergie & environnement.

A l'inverse, l'horlogerie, la chimie, le commerce de détail, le tourisme, les transports et le négoce ont davantage souffert que la moyenne des entreprises.

Pour la première fois, il a été demandé aux entreprises de choisir, dans une liste, leurs trois préoccupations principales. Le trio de tête est composé de la situation économique générale (65%), de la concurrence (46%) et de la recherche de nouveaux clients (37%). Le niveau du franc suisse n'arrive qu'en quatrième position. Seule l'industrie classe le franc fort au premier rang de ses préoccupations, tandis que l'horlogerie et le commerce de détail le situent au deuxième et troisième rang respectivement.

On a beaucoup reproché aux milieux économiques, ces derniers mois, de crier au loup incessamment. Mais pourtant, il faut bien se rendre à l'évidence: une longue période de croissance continue et harmonieuse ne reviendra pas. Les incertitudes – notamment politiques – se multiplient, en Suisse comme au dehors. Quand bien même le revenu disponible des Suisses a légèrement augmenté (en dépit des augmentations constantes des primes-maladie), nos concitoyens perçoivent une baisse de leur qualité de

vie. Même si celle-ci n'est pas statistiquement réelle, le sentiment, lui, est bien palpable et doit être pris compte. Prétendre que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes n'est pas le bon moyen. Il est légitime d'attirer l'attention de nos concitoyens sur tout ce qui est potentiellement néfaste aux entreprises. Car n'oublions pas qu'une entreprise, ce sont d'abord des emplois.

Faciliter la vie des entreprises

C'est la dernière fois que je signe le rapport annuel de la Chambre. Permettez-moi donc de terminer ce texte par des propos plus « personnels ».

Actif au sein de la Direction de la CCIG depuis l'an 2000, je suis devenu directeur général en 2004. Pendant toute cette période, je me suis appliqué à ce que l'équipe des collaborateurs de la Chambre se mette au service des membres, avec pour devise de « faciliter la vie des entreprises ». De 2004 à 2016, le nombre d'affiliés a progressé de près de 85%, passant de 1380 à 2520. Grâce à de nouvelles ressources financières (le sponsoring en particulier), nous avons pu créer quelques postes de travail qui m'ont permis, d'une part, d'engager deux assistants politiques pour amplifier les actions menées par la Chambre en faveur des conditions cadre et, d'autre part, de mettre en place un véritable Service de la communication et des événements. C'est ainsi que le nombre de manifestations proposées aux membres est passé de 8 à 60 sur la même période.

Tout ce travail, je ne l'ai pas fait seul. J'ai pu compter sur une équipe de collaborateurs motivés. Je tiens ici à tous les remercier. Grâce à ce travail d'équipe, je peux me permettre de conclure: « mission accomplie ».

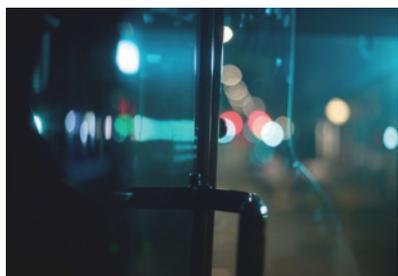


Jacques Jeannerat
Directeur de la CCIG

Plus de
2500 membres
en 2016



La CCIG en bref



Avec 2520 entreprises membres au 31 décembre (soit 4,8% de plus qu'à fin 2015), la CCIG représente près de 130 000 emplois. Association de droit privé, fondée en 1865 – ce qui en fait la troisième plus ancienne Chambre de commerce de Suisse –, la CCIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Missions

La CCIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Pour atteindre cet objectif, son action se décline en quatre missions :

1. améliorer les conditions cadre de l'économie ;
2. promouvoir ses membres par la mise en relation d'affaires ;
3. fournir des services aux entreprises ;
4. informer et documenter ses membres.

Domaines d'action

La CCIG concentre son action sur quatre aspects, dits « conditions cadre », constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises. Il s'agit de :

1. l'**aménagement** : d'une part, les entreprises ont besoin de locaux à des coûts acceptables, dans des zones bien équipées et, d'autre part, le canton doit pouvoir loger une plus grande part de sa population active ;
2. l'**énergie** : important moyen de production pour l'industrie, sa disponibilité et son coût jouent un rôle majeur dans la capacité concurrentielle des entreprises ;
3. la **fiscalité** : un taux compétitif encourage l'audace économique ; avec des ressources financières disponibles, les entreprises investissent et créent de l'emploi ;
4. la **mobilité** : indispensable aux échanges, son rôle est capital. De mauvaises conditions de circulation engendrent des surcoûts, tant pour les entreprises que pour les individus.

Membres

Le nombre de membres a continué de croître pour atteindre 2520 au 31 décembre. Le recrutement actif effectué pendant leur stage à la CCIG par cinq étudiants membres des Juniors Entreprises pendant l'été ainsi que l'engagement d'une assistante ont permis de compenser les démissions et radiations (171) enregistrées en cours d'année. Ce sont ainsi 325 nouveaux membres qui ont été accueillis.

Evolution par statut

| | 31.12.2015 | 31.12.2016 |
|---------------------|-------------|-------------|
| Entreprises | 2225 | 2350 |
| Associations | 116 | 119 |
| Membres individuels | 58 | 51 |
| Total | 2399 | 2520 |



Evolution par secteur économique (entreprises et associations)

| Secteur économique | 31.12.2015 | 31.12.2016 |
|--|------------|------------|
| Banques, assurances, affaires immo, conseils | 1017 | 1047 |
| Commerce, restauration, hébergement | 463 | 479 |
| Transports et communications | 278 | 284 |
| Industrie, arts et métiers | 205 | 207 |
| Bâtiment et génie civil | 115 | 120 |
| Divers | 263 | 332 |

Entreprises membres selon leur effectif et le nombre d'employés qu'elles représentent (au 31.12.2016)

| Effectif | Entreprises | Employés |
|--------------|-------------|----------|
| 1 à 4 | 787 | 1601 |
| 5 à 9 | 454 | 3020 |
| 10 à 19 | 346 | 4648 |
| 20 à 49 | 393 | 12 077 |
| 50 à 99 | 156 | 10 919 |
| 100 à 199 | 106 | 14 524 |
| 200 à 499 | 66 | 19 974 |
| 500 à 999 | 26 | 16 800 |
| 1000 et plus | 16 | 36 698 |

Au service des membres

(personnel au 31.12.2016)

Nombre de collaborateurs:

30 (dont un stagiaire maturité professionnelle et une étudiante)

Nombre de postes:

26.50 emplois équivalents plein temps

Répartition:

20 femmes (67%), 10 hommes (33%)

Direction

Jacques Jeannerat

Assistante: Béatrice Ojeda
 Assistant politique: Marc Rädler
 Comptabilité: Alexa Hertach, Sonia Carvas
 Relations membres et Parrainage:
 Thierry Reverdin, Natacha Gouais

Politique générale et Administration

Nathalie Hardyn

Assistante politique: Marie-Louise Possa
 Services généraux: Joëlle Blondel, Stéphane Feracci

Affaires internationales, Arbitrage et médiation

Vincent Subilia

Assistante: Catherine Carrera
 Stagiaire: Céline Studer

Arbitrage et médiation

Secrétaire de la Cour d'arbitrage, juriste senior :
 Shaheez Lalani (jusqu'au 31 mars),
 Valérie Oreamuno (dès le 1^{er} mai)
 Juriste: Jennyfer Dreyfuss
 Assistante: Cindy Roy

Politique générale et campagnes politiques

Charles Lassaue

Assistante politique: Marie-Louise Possa

Communication

Alexandra Rys

Chargés de communication Evénements:
 Priscilla Steiner (jusqu'au 31 août);
 Sonam Bernhard (jusqu'au 30 novembre);
 Nathalie Bok (dès le 1^{er} novembre)
 Chargés de communication Publications:
 Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier
 (dès le 15 septembre)
 Stagiaire maturité professionnelle:
 Julinar Sharaiha (jusqu'au 23 août)
 Stagiaire MP3+1: Loïc Grangier (dès le 1^{er} septembre)

Visas et légalisations, carnets ATA, certificats d'origine

Responsable: Fabio Quero
 Jean-Pierre David, Marie-Antoinette Febbraio,
 France Gervais

Accueil et renseignements

Hélène Glass (jusqu'au 30 avril),
 Nathalie Gillieron (dès le 1^{er} avril),
 Nicole von Potobsky (dès le 1^{er} avril)

Listes d'adresses, Swissfirms

Béatrice Moser

8^e édition de la brochure fiscale de la CCIG



Défense des **conditions cadre**



Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, en formulant des propositions ayant trait à l'une ou l'autre des conditions cadre et en prenant part à des campagnes de votations.

Fiscalité

Brochure fiscale

La CCIG a publié, en octobre, une nouvelle édition de sa brochure fiscale, intitulée « Finances publiques et fiscalité : des enjeux majeurs pour l'avenir de Genève » (www.ccig.ch/publication/autre). L'objectif de cette étude, qui en est à sa 8^e édition depuis 1991, est de proposer à intervalle régulier un coup de projecteur sur la situation genevoise en matière de finances publiques et de fiscalité. La précédente édition datait de 2013.

Au travers de trois chapitres consacrés aux finances publiques, à la fiscalité et à un éclairage sur l'importance des multinationales à Genève, la CCIG a malheureusement dû confirmer les constats qui ressortaient de ses précédentes analyses : la charge fiscale globale reste très importante à Genève en comparaison intercantonale et les dépenses sont toujours particulièrement élevées, ce qui confirme l'existence d'une crise des dépenses dans le canton.

D'une manière générale, les revenus fiscaux ont poursuivi leur croissance pour couvrir la progression constante des dépenses, qui restent toujours largement supérieures à celles observées dans les autres cantons suisses. En rapportant ces chiffres aux habitants du canton, il apparaît que les impôts des personnes physiques représentent 11 400 francs par habitant à Genève, soit 36% de plus qu'en Pays

de Vaud et 79% de plus qu'à Zurich. Pour les dépenses également, Genève tient le haut du pavé avec 21 000 francs par habitant, 39% de plus que le canton de Vaud et 59% de plus que Zurich.

Pour la première fois, il a été possible d'analyser avec un peu plus de recul les effets de la baisse de l'imposition des personnes physiques votée par plus de 70% des Genevois en 2009. La diminution attendue de 400 millions de francs a été compensée en deux exercices seulement. Cette réforme a aussi donné lieu à une augmentation marquée du nombre de contribuables qui ne paient plus d'impôt sur le revenu, leur proportion étant passée de 31,6% à 34,6%. Cela fragilise encore la pyramide fiscale des personnes physiques puisqu'à l'inverse moins de 4% des contribuables paie plus de 40% de l'impôt.





Le degré d'autofinancement des investissements reste une source de préoccupation et a pour corollaire le maintien d'une dette très élevée à Genève (plus de 40 000 francs de dette par habitant).

Enfin, l'étude a mis en évidence l'importance du secteur des multinationales – suisses et étrangères – à Genève, tant en termes d'emplois (plus de 130 000 emplois liés) que sur le plan fiscal (3 milliards d'impôts). Un focus a également été porté sur les sociétés au bénéfice d'un statut fiscal cantonal et sur leur poids économique et social pour le canton, dans l'optique de nourrir le débat sur la 3^e réforme de l'imposition des entreprises. Plus de 22 000 emplois directs et 1,1 milliard de recettes fiscales représentent les enjeux liés à ces sociétés.

Troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)

Le 17 juin 2016, les Chambres fédérales ont adopté la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Celle-ci a pour objectif l'abolition des statuts fiscaux cantonaux, qui permettaient jusqu'alors aux cantons de réduire le taux d'imposition des sociétés holdings et des sociétés mixtes. Elle prévoit également de renforcer durablement la compétitivité des entreprises installées en Suisse et de favoriser les investissements, la recherche et la stimulation de l'emploi. Enfin, elle adapte le système fiscal suisse aux nouveaux standards internationaux, de manière durable. Frappée d'un référendum, cette loi a été soumise à votation en février 2017.

Le canton de Genève est particulièrement concerné par cette évolution en raison du nombre élevé de sociétés bénéficiant d'un statut fiscal cantonal (plus de 1 100 entreprises). Le Conseil d'Etat a dès lors décidé d'organiser une consultation préalable des acteurs politiques, économiques et syndicaux genevois, sous forme d'une table ronde. La CCIG a été invitée à être actrice de cette consultation qui s'est déroulée au printemps 2016. Plusieurs séances d'échange avec une délégation de trois membres du Conseil d'Etat ont permis au canton d'élaborer un premier projet de loi cantonal qui a formellement été mis en consultation auprès des participants à cette table ronde.

En réponse, la CCIG s'est déclarée favorable au projet de réforme proposé, tout en faisant état de quelques bémols

ne remettant pas en cause son appréciation globale. Ainsi, le taux retenu de 13,49%, supérieur au taux visé de 13%, peut être admis dans le contexte global de la réforme et de la cohérence souhaitée avec le canton de Vaud qui a défini un taux à 13,79%. La CCIG a également soutenu l'encouragement à l'innovation matérialisé par la déduction à 150% des frais de recherche R&D, ainsi que la renonciation à introduire le « NID » (déduction des intérêts notionnels). Sur les mesures d'accompagnement, un regard critique a été porté sur la hausse de 10% de la part imposable des dividendes, ainsi que sur le prélèvement de 0,22% sur la masse salariale qui renchérit le coût du travail. Toutes deux pénaliseraient des entreprises qui ne bénéficieraient pas de la réforme et rendraient son acceptation plus difficile.

IN 150 – suppression des allègements fiscaux

En février, les Genevois ont rejeté à 59% une initiative visant à supprimer un article de la loi sur l'imposition des personnes morales qui permet au Conseil d'Etat d'octroyer des allègements fiscaux temporaires à des entreprises suisses ou étrangères afin de faciliter leur implantation à Genève ou de favoriser leur restructuration et préserver l'emploi. Le contreprojet élaboré par le Conseil d'Etat, qui introduisait dans la loi les critères d'octroi de ces allègements, a aussi été refusé. La CCIG a conduit la campagne pour les milieux économiques.





Imposition d'après la dépense – adaptation cantonale à la loi fédérale

Après le plébiscite du système d'imposition d'après la dépense (forfaits fiscaux) aux niveaux suisse et genevois en 2014, le corps électoral a été une nouvelle fois appelé à se prononcer sur le sujet, s'agissant de l'application cantonale de ces règles. Cette loi fixait notamment un seuil minimal de dépense de 400 000 francs et une prise en compte de la fortune du contribuable par une majoration de 10% du montant de la dépense annuelle sur laquelle l'impôt est calculé. La loi a été adoptée par une majorité de 54% des votants. La CCIG a conduit la campagne pour les milieux économiques.

Aménagement du territoire Praille-Acacias-Vernets (PAV)

Afin d'accompagner la mutation du secteur PAV, le Conseil d'Etat a souhaité la constitution d'une fondation de droit public afin de conduire les opérations foncières nécessaires à la libération des terrains. Une consultation a été lancée auprès des acteurs et partenaires principaux du développement de ce secteur, dont la CCIG.

Cette dernière a salué la démarche consistant à offrir aux entreprises présentes sur ce périmètre un interlocuteur fiable, pour autant que celui-ci dispose d'un réel pouvoir décisionnel. Elle s'est notamment inquiétée de la composition du Conseil de fondation, qui devrait regrouper des membres aux compétences avérées dans les domaines pertinents pour conduire à bien ses missions plutôt qu'une représentation politique. En outre, ses missions devraient être clairement définies compte tenu des enjeux majeurs du secteur, tant en termes financiers que d'aménagement du territoire.

Un secteur du PAV, la caserne des Vernets, a fait l'objet d'une votation populaire. Un crédit d'investissement voté par le Grand Conseil, destiné à permettre le déménagement de l'armée suisse, actuelle occupante du site, a été contesté par référendum. Au-delà des arguments liés à la présence de l'armée sur le territoire genevois, la campagne de votation, dans laquelle la CCIG a pris une part active, a montré les attentes des Genevois pour la réalisation de constructions de logements au centre-ville. Plébiscité à 68,5%, le projet permettra la réalisation de 1500 logements sur cet emplacement central et proche des transports publics.

Politique du logement

La CCIG fait partie du Groupe de suivi du protocole d'accord sur le logement de 2007. Lors de la conclusion de cet accord, un article de la loi fixant les proportions de logements admissibles en zone de développement lors de la mise en valeur de nouveaux périmètres avait été adopté. La validité de cet article étant de dix ans de par la loi, le conseiller d'Etat en charge du département concerné a souhaité que cet article soit rediscuté, en lien avec les objectifs généraux de construction de logements d'utilité publique (LUP).

Au cours de ces discussions, la CCIG a eu l'occasion de rappeler que la priorité était à la construction de logements, quelle que soit la catégorie de ceux-ci. La nécessité de disposer d'un parc de logements sociaux ne doit pas conduire à des carcans administratifs rendant complexe et problématique toute initiative pour construire en zone de développement, zones qui constituent les principaux périmètres où des logements peuvent être érigés.

Sur le plan des droits populaires, une modification de la LDTR visant à faciliter l'acquisition de son appartement par son locataire a été refusée par un peu moins de 52% des Genevois.





Energie et environnement

Politique climatique de la Suisse post-2020

La CCIG a pris position sur le paquet de dossiers relatifs à la politique climatique de la Suisse post-2020, dont le point essentiel est le projet de révision totale de la loi sur le CO₂. Les principales revendications de la CCIG sont les suivantes :

- L'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre doit être ramené d'au moins 50% à au moins 40% ;
- Pas de hausse du plafond de la taxe sur le CO₂ ;
- Maintien du plafond actuel de la majoration à 5 centimes au plus par litre pour les importateurs de carburants fossiles ;
- Suppression de la distinction entre mesures de réduction des émissions entreprises en Suisse et à l'étranger ;
- Élargissement du cercle des entreprises pouvant bénéficier d'une exemption de la taxe CO₂ ;
- Exclusion du trafic aérien du champ du système d'échange de quotas d'émission (SEQUE).

Politique énergétique genevoise

La CCIG a été auditionnée par la commission concernée du Grand Conseil au sujet de deux motions demandant un durcissement de la législation cantonale sur l'énergie (M 2150, M 2086). La CCIG s'est opposée à ces motions, dont la plupart des invites sont obsolètes, mais elle a relevé plusieurs problèmes auxquels les entreprises peuvent être confrontées : manque de leviers financiers propres à déclencher les travaux les plus rentables en termes d'économies d'énergie, non-reconnaissance des contrats à la performance dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments, manque de coordination des subventions destinées aux économies d'énergie, arbitrages difficiles entre les politiques de l'énergie et la protection du patrimoine.

Transports

Le 5 juin 2016, les Genevois ont accepté par 62,8% des votants l'initiative 157 « OUI à la grande Traversée du Lac », qui a inscrit dans la Constitution le principe d'une grande traversée autoroutière du lac. L'initiative, lancée par le PLR et le PDC, a bénéficié du soutien actif de nombreuses associations économiques et professionnelles, dont la CCIG, des groupements liés à la mobilité et de tous les partis politiques genevois, exception faite des partis de gauche. La CCIG a assumé la coordination de la campagne de votation.

L'adoption de l'initiative 157 va au-delà de l'adoption du principe d'un bouclage autoroutier ; elle participe d'une approche globale d'organisation du territoire qui permettra une amélioration de la qualité de vie des habitants.

La CCIG poursuivra ses efforts pour que la traversée du lac se réalise dans les meilleurs délais. Elle est représentée au sein du Conseil consultatif Traversée du Lac mis en place par le Conseil d'Etat.

Par l'intermédiaire du Groupement Transports et Economie qu'elle préside, la CCIG a défendu les intérêts des entreprises dans tous les dossiers politiques ayant un impact sur l'économie, qu'il s'agisse de la mise en œuvre de la nouvelle loi cantonale sur la mobilité, de la politique du stationnement, voire de projets prenant parfois prétexte de protection de l'environnement pour attaquer les transports individuels motorisés.

Des entreprises
de **28** nationalités
pour l'arbitrage



Services aux **membres**



La CCIG offre une série de services destinés à faciliter la vie des entreprises. Ils concernent principalement les modes alternatifs de résolution des conflits, les formalités douanières, le commerce international, la formation et le réseautage.

Arbitrage et médiation

L'année s'est déroulée sous le sceau des efforts de promotion des activités de résolution des différends, de même que de développements majeurs en termes de dynamisation de l'institution. Elle s'est par ailleurs révélée réjouissante en termes de chiffre d'affaire pour la CCIG.

Arbitrage

En 2016, la CCIG a reçu 31 nouvelles affaires administrées selon le Règlement suisse d'arbitrage international (le «Règlement suisse» ou «Swiss Rules»). Parmi celles-ci, trois sont administrées pour le compte des Chambres de commerce des cantons de Zurich, Vaud et Neuchâtel.

45% de ces affaires sont des procédures dites «accéléérées», pour lesquelles les sentences arbitrales doivent être rendues dans les six mois qui suivent la transmission du dossier au tribunal arbitral. Les 55% restants sont des procédures classiques.

La valeur litigieuse moyenne s'élève à CHF 5,4 millions et près d'un quart des affaires étaient liées à des contrats de vente de marchandises ainsi qu'à la propriété intellectuelle.

Secteur d'activité

%

| Secteur d'activité | % |
|----------------------------------|-----------|
| Achat/Vente de marchandises | 29 |
| Propriété intellectuelle/Brevets | 23 |
| Construction et Ingénierie | 9 |
| Banque et Finance | 9 |
| Distribution | 6 |
| Relations de travail | 6 |
| Achat/Vente de titres | 6 |
| Contrats de service | 6 |
| Autres | 6 |



Commerce international

L'année a été marquée par une intensification des activités destinées à appuyer les membres de la CCIG en matière de commerce international. Au nombre des démarches engagées, la CCIG a notamment participé aux opérations suivantes :

- Du 23 au 28 avril, la mission économique à destination de l'Iran, co-organisée par la CCIG et l'Etat de Genève, conduite par le conseiller d'Etat Pierre Maudet, était la première délégation cantonale en Iran. Elle donnait suite à la visite du président de la Confédération en janvier. Plus de 50 entrepreneurs genevois et le président de la CCIG ont pris part à cette mission, qui visait à consolider les liens privilégiés entre la Suisse et ce marché (ré)émergent de 80 millions d'habitants. L'excellent esprit qui a régné ainsi que les relations qui y ont été nouées en ont fait un succès unanimement salué.
- Du 15 au 22 octobre, la mission économique à destination du Kazakhstan, également sous la conduite de Pierre Maudet, était organisée par la Chambre de commerce Suisse – Russie & CEI. Elle a réuni plus d'une trentaine d'entrepreneurs et été accompagnée par l'ambassadeur suisse à Astana. Elle a permis de renforcer les liens commerciaux tissés avec ce marché prioritaire d'Asie centrale, dont la Suisse est le troisième partenaire économique.
- En novembre, la délégation genevoise dans les pays du Golfe, emmenée par le maire de la Ville de Genève Guillaume Barazzone, a permis de mesurer le très fort capital de confiance dont y bénéficie la Suisse. Les participants ont pu assister à des réunions à très haut niveau avec les autorités, les Chambres de commerce et des représentants des instances économiques locales.

Les avantages et les défis économiques genevois ont fait l'objet de diverses présentations à l'attention de délégations d'entrepreneurs en visite à Genève, notamment chinois. A titre d'exemple, la CCIG a reçu, en collaboration avec la Chambre de commerce Iran-Suisse, une délégation d'entrepreneurs iraniens de haut niveau et organisé une séance B2B, qui a rencontré un franc succès auprès des partenaires genevois.

De nombreux événements ont également été organisés à la CCIG pour favoriser le maintien des bonnes relations avec les partenaires économiques, en fonction de l'actualité. Cela a été le cas des élections américaines, du Brexit ou d'une table-ronde Suisse – Chine en présence de l'ambassadeur suisse à Beijing. La CCIG a en outre été co-organisatrice ou partenaire d'événements en relation avec les opportunités d'investissement à l'étranger pour les entrepreneurs genevois. Les marchés mis en évidence furent le Sri Lanka, le Pérou, le Vietnam, la Moldavie, le Japon et la Slovaquie.

De nombreuses rencontres ont aussi été organisées avec les Chambres de commerce binationales (russe, française, slovaque, etc.), ainsi que des représentants étatiques étrangers (Sri Lanka, Pérou, Moldavie, Sénégal, etc.).

Enfin, Vincent Subilia a été élu membre du Conseil de la Fédération mondiale des Chambres de commerce. En qualité de représentant de la Suisse, il y défendra les communautés des affaires genevoise et suisse.





Visas et légalisations

L'activité menée par le service délivrant les documents nécessaires à l'exportation de marchandises a été dense, l'année affichant des résultats record.

Depuis décembre 2015, grâce à un partenariat stratégique avec la compagnie d'assurances SwissCaution, il est possible d'établir des carnets ATA/CPD sans dépôt de garantie de la part des titulaires. Le tarif appliqué par la CCIG pour ce tarif est de 0,6% pour les membres de la CCIG et 0,8% pour les non-membres, calculé sur la valeur totale du carnet ATA/CPD.

Les carnets ATA devant être remplis directement en ligne sur www.ataswiss.ch depuis le 1^{er} janvier, une borne informatique a été mise à la disposition des utilisateurs à la réception de la CCIG.

Certificat « Rédiger en français professionnel »

Ce certificat, créé par la CCIG en 1953, vise à attester la maîtrise des compétences rédactionnelles dans le cadre professionnel. Proposé désormais en collaboration avec l'Ifage, cet examen a subi de profondes modifications qui convergent toutes vers le même but : répondre aux besoins des employeurs. Cinquante candidats se sont présentés à la session 2016.

| | 2015 | 2016 | Evolution |
|-----------------------------------|--------|--------|-----------|
| Factures et attestations diverses | 13 604 | 14 349 | +5,2 % |
| Certificats d'origine | 13 086 | 13 561 | +3,5 % |
| Certificats CITES | 13 443 | 12 308 | -9,2 % |
| Carnets ATA | 2743 | 2765 | +0,8 % |
| Attestations suisses | 101 | 76 | -32,9 % |
| Carnets CPD | 81 | 67 | -20,9 % |

2500 participants
aux événements
de la CCIG



Promotion des membres



Fidèle à sa mission de promotion des entreprises membres, la CCIG favorise la mise en relation d'affaires en organisant tout au long de l'année des événements qui sont autant d'occasions de créer des synergies prometteuses.

Les événements en quelques chiffres

| | |
|--|--------------------|
| 14^e Événement économique | • 700 participants |
| Dîner annuel de la Chambre et 151^e Assemblée générale | • 600 participants |
| 10 séminaires du sponsoring | • 450 participants |
| 6 «7 h 30 de la Chambre» et 6 «Pitch@CCIG» | • 300 participants |
| 4 Rencontres du management durable | • 220 participants |
| 7^e Salon du vin | • 200 participants |
| 3 séminaires thématiques («Des outils informatiques faits pour les PME», «Les implications concrètes du projet BEPS pour les entreprises genevoises» et «Evaluer la performance et l'engagement de vos employés») | • 160 participants |
| 7 Accueils des nouveaux membres | • 150 participants |





202 visites
par jour sur le site
www.ccig.ch

Publications et médias



Informier et documenter ses membres fait partie des missions de la CCIG. Elle s'est dotée, pour ce faire, de multiples canaux, tant imprimés qu'électroniques. C'est notamment à travers eux qu'elle fait part de ses analyses et éclairages sur les grands thèmes d'actualité économique et politique, qui se caractérisent toujours par une approche globale, plutôt que sectorielle, de l'économie genevoise. Pour diffuser plus largement son opinion, la CCIG entretient également des relations soutenues avec les médias.

Les publications en quelques chiffres

| | |
|---|---|
| CCIGinfo | <ul style="list-style-type: none"> • 11 numéros tirés chacun à 3700 exemplaires |
| e-ccig | <ul style="list-style-type: none"> • 46 newsletters hebdomadaires • 4016 abonnés au 31 décembre |
| Site de la CCIG www.ccig.ch | <ul style="list-style-type: none"> • 73 796 visites, dont: <ul style="list-style-type: none"> - 77% depuis un ordinateur de bureau, - 19% par smartphone, - 4% depuis une tablette • 51 050 visiteurs, dont 67% de nouveaux • 6150 par mois, soit 202 par jour |
| Page Facebook de la CCIG www.facebook.com/CCI.Geneve | <ul style="list-style-type: none"> • 5350 fans au 31 décembre |
| Medias | <ul style="list-style-type: none"> • 8 interviews à la radio et TV de membres de la Direction • 144 articles citant la CCIG |

Sous le titre **Quel avenir pour l'innovation à Genève?**, l'Etude économique 2016, réalisée par la CCIG et la Banque Cantonale de Genève avec la contribution de l'Office cantonal de la statistique, avait pour objectif de dresser un état des lieux de l'innovation à Genève, son poids économique et les soutiens qui lui sont accordés.

La CCIG a en outre conduit les deux Enquêtes conjoncturelles usuelles, au printemps et en automne.



La CCIG siège
dans **39**
commissions



Engagements dans la vie de la cité



La CCIG souhaite pour Genève une prospérité économique durable, fondée sur des bases saines. Cette prospérité ne peut résulter que d'un travail collectif des partenaires publics et privés. C'est pourquoi la CCIG s'investit dans la vie de la cité au sens large, notamment en attribuant des prix dans des filières économiques, à divers niveaux de formation de l'enseignement secondaire, supérieur et de la formation continue. Elle participe également à des commissions et groupes de travail qui définissent la politique régissant les conditions cadre de l'économie.

Enseignement et formation

Office d'orientation et de formation professionnelle

Le prix de la CCIG a été attribué à Tesfay Felfele pour son diplôme d'employé de commerce CFC.

Haute école de gestion de Genève

Le prix CCIG du meilleur travail de bachelor obtenu dans la filière Economie d'entreprise de la Haute école de gestion a été attribué à Laura Lagrange pour son travail sur la vaccination contre la grippe en entreprise, pour lequel elle a obtenu la note de 6.

DAS en Management durable

La CCIG soutient financièrement le Diploma of Advanced Studies (DAS) en Management durable, mis sur pied conjointement par les Hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Genève et la Haute école de gestion (HEG) de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Elle a organisé, dans ce cadre, une session consacrée à l'importance du management durable pour les entreprises, au cours de laquelle des représentants de l'Ecole Hôtelière de Genève, d'Helvetia Environnement et de Migros Genève ont pris la parole. Elle décerne en outre chaque année un prix, dont le lauréat 2016 est Pauline Schibli.



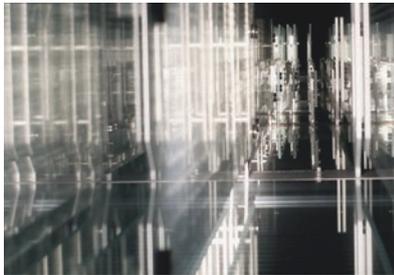
Représentations de la CCIG (au 31 décembre)

- Association en faveur de l'Aéroport international de Genève-Cointrin, présidence: Jacques Jeannerat
- Association Genève Energie, présidence: Nathalie Hardyn
- Association suisse de l'arbitrage (ASA): Vincent Subilia
- Centre d'accueil Genève internationale (CAGI), comité: Vincent Subilia
- Chambre de commerce Suisse-Chine, comité: Vincent Subilia
- Chambre de commerce Suisse-Russie, comité: Vincent Subilia
- Comité régional franco-genevois (CRFG), commission économie, emploi et formation professionnelle: Vincent Subilia
- Commission de la statistique cantonale: Alexandra Rys
- Commission consultative des Cheneviers: Marc Rädler
- Commission consultative du tourisme: Vincent Subilia
- Commission consultative pour les questions énergétiques: Nathalie Hardyn
- Commission permanente chargée de proposer les coefficients applicables aux chiffres d'affaires des différents groupes professionnels (commission taxe professionnelle): Charles Lassaue
- Commission permanente franco-suisse des zones franches: Jacques Jeannerat
- Commission suisse d'arbitrage – ICC Switzerland: Vincent Subilia
- Commission tripartite pour l'économie du canton de Genève: Charles Lassaue
- Conseil consultatif Traversée du lac: Nathalie Hardyn
- Conseil des déplacements: Nathalie Hardyn
- Conseil du développement durable: Nathalie Hardyn
- Conseil du Léman: Vincent Subilia
- Conseil stratégique de la promotion économique: Vincent Subilia
- CRPM, conseil de fondation: Jacques Jeannerat
- Fédération romande pour l'énergie, comité: Nathalie Hardyn
- Fondation Avenir Bâtiment, conseil de fondation: Charles Lassaue
- Fondation Force Nouvelle, conseil de fondation: Nathalie Hardyn
- Fondation pour les terrains industriels de Genève, conseil de direction et conseil d'administration: Charles Lassaue
- Genilem, conseil: Jacques Jeannerat
- Groupe de coordination des activités de promotion de Genève: Vincent Subilia
- Groupe de suivi du protocole d'accord sur le logement: Charles Lassaue
- Groupe de suivi du secteur PAV: Charles Lassaue
- Groupement des entreprises multinationales (GEM): Vincent Subilia
- Groupement Transports et Economie, présidence: Nathalie Hardyn
- International Chamber of Commerce (ICC): Vincent Subilia
- Office de promotion des industries et des technologies (OPI), conseil de fondation: Jacques Jeannerat/
Bernard Girod/Michel Balestra
- Ouestrail, comité: Nathalie Hardyn
- Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), présidence: Jacques Jeannerat; comité: Vincent Subilia
- Union des associations patronales genevoises, commission technique: Charles Lassaue
- Union industrielle genevoise, comité: Nathalie Hardyn
- Union lémanique des Chambres de commerce (ULCC): Vincent Subilia
- Unitec, conseil: Eric Biesel

+73%
d'entreprises
membres en
dix ans



Gouvernance et organisation



Le Conseil de la CCIG est élu par l'Assemblée générale. Il est composé au maximum de quarante membres, issus de toutes les branches de l'économie genevoise. Le Conseil désigne en son sein un président, deux vice-présidents, un trésorier et jusqu'à quatre autres membres du Conseil qui forment, avec le directeur, le Bureau du Conseil.

Composition des différents organismes (au 31 décembre)

Membres d'honneur

Michel Balestra, ancien président
Patrick Coïdan, ancien directeur
Gilbert Coutau, ancien président
François Naef, ancien président
Ivan Pictet, ancien président
André Reymond, ancien président
Jean-Bernard Rondeau, ancien président
Jean-Jacques Schmid, ancien directeur

Membres du Conseil

Sébastien Aeschbach, directeur, Chaussures Aeschbach SA
Ron Aufseesser, directeur, service juridique, Maus Frères SA
Claude Bagnoud, membre de la direction générale, chef Entreprises et Clients institutionnels, Banque Cantonale de Genève
Jean-Paul Bart, administrateur, Naef Holding SA
Eveline Brechtbühl, CEO et administratrice, Somatra SA
Jean-Marc Carnicé, bâtonnier, Ordre des avocats de Genève
Bernard Chauvet*, directeur région valdo-genevoise, Losinger Marazzi SA
Alain Decrausaz, directeur général, Ports Francs et Entrepôts de Genève SA
Laurence de la Serna, directrice générale, Jean Gallay SA
Alexandre de Raemy, directeur général, Media One Group
Jean-François de Saussure, CEO, Caran d'Ache SA



Hervé Dessimoz, président, Groupe H Architecture et Ingénierie SA
Jean-Luc Dumont, Head of Managed Services West, Swisscom (Suisse) SA
Olivier Dunant, associé, Eversheds SA
Philippe Echenard, directeur général, Société coopérative Migros Genève
Claude Ehretsmann, adjoint à la direction, Affaires publiques, Procter & Gamble Suisse
Olivier Emch, directeur général et administrateur - agence de voyages, Executive Travel SA
Stéphane Fallot, Vice President - Investment & Business Development, Firmenich SA
Marc Favre, agriculteur-viticulteur, Domaine des Grands-Buissons, Sézenove; Agrigenève, président
Robert Fehlmann, directeur associé, Fehlmann & Associés SA
Antonietta Frangi*, Partner, Cougar Partners; vice-présidente de la CCIG
Frédéric Gisiger, directeur général, Brasserie Lipp SA
Denis Harran, responsable clients, Swiss Risk & Care
Gilbert Henchoz, fondateur, administrateur associé, Gilbert Henchoz architectes paysagistes associés SA
François-Paul Journe, maître horloger constructeur, Montres Journe SA
Claude Membrez*, directeur général, Palexpo SA
Marie-Claire Messerli, présidente, Messerli Nettoyage SA
Yves Mirabaud, associé senior, Mirabaud SCA
Christiane Morel, directrice générale, Ethys SA
Pierre Poncet*, associé commanditaire, Bordier & Cie, banquiers privés; président de la CCIG
Alain Rigazzi, directeur général, Hotel Warwick Geneva
Gilles Rüfenacht, directeur général, Clinique des Grangettes
Jean-Marie Salina, responsable clientèle entreprises de la région Genève, Credit Suisse SA
Patrick Schriber*, directeur général, DuPont de Nemours International Sàrl
René Staehli, Head of Export & Travel, Rolex SA
Nicolas Tamari, CEO, Sucafina SA
Juan Carlos Torres*, directeur général, Vacheron Constantin, Branch of Richemont International SA; vice-président de la CCIG
Marc van Hove*, administrateur-délégué, Atar Roto Presse SA; trésorier de la CCIG

Observateurs

Alexis Moeckli, président 2015, Jeune Chambre Internationale Genève
Stéphane Tanner, expert fiscal diplômé, associé, Gillioz Dorsaz & Associés
Frédéric Wigger, directeur, Piramedia SA; Groupement Jeunes Dirigeants (2003-2011), président suisse

Direction

Jacques Jeannerat*, directeur général
Nathalie Hardyn, directrice adjointe
Vincent Subilia, directeur adjoint
Alexandra Rys, membre de la Direction
Charles Lassauce, membre de la Direction

Contrôleur aux comptes

Sfer, société fiduciaire d'expertise et de révision SA

**Membres du Bureau*

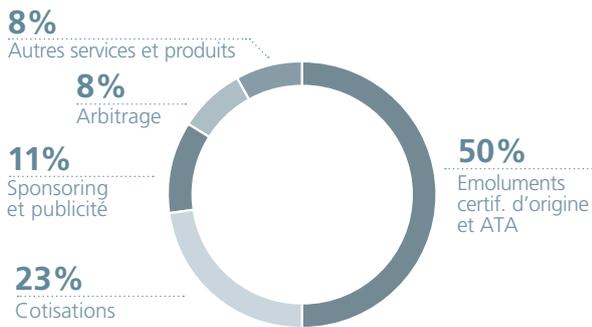


Finances



Le compte d'exploitation 2016 de la CCIG présente des recettes d'un total de CHF 6 336 165.-, très légèrement supérieur à celui de l'an passé.

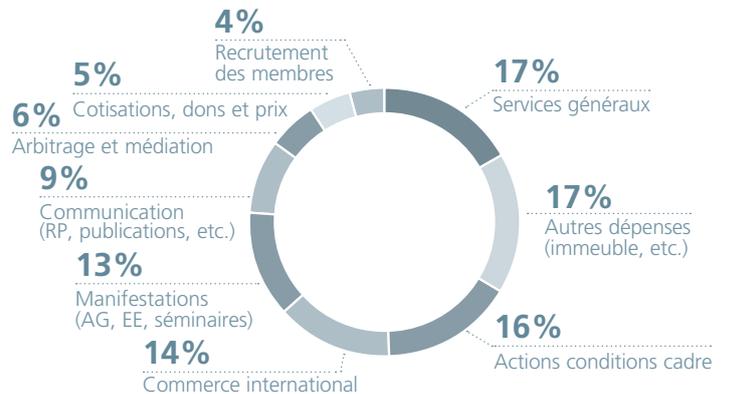
Recettes 2016



Total des recettes: CHF 6 336 165.-

La moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, certificats d'origine et autres légalisations. Deuxième source de recettes, les cotisations des membres, qui ont connu une hausse due à l'augmentation du nombre des adhésions. Viennent ensuite le sponsoring et les frais perçus pour les arbitrages.

Dépenses 2016



Total des dépenses: CHF 6 393 418.-

Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à CHF 6 393 418.-, en légère augmentation par rapport à 2015. Relevons que 16% des dépenses concerne le travail autour des conditions cadre et 14% le commerce international.

L'exercice se clôture, après attribution de provisions et grâce à un résultat sur titres largement positif, par un excédent de recette de CHF 4191.-.



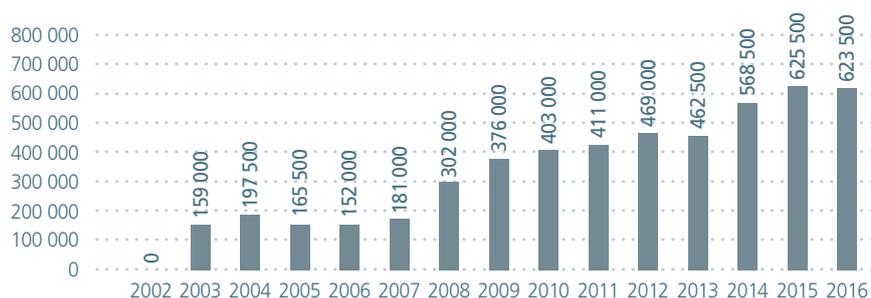
Sponsoring

Depuis 2003, la CCIG propose à un certain nombre de ses membres de conclure avec elle un partenariat privilégié. Grâce à cette association, ces derniers augmentent leur notoriété en s'appuyant sur les différents outils de communication de la CCIG ainsi que sur ses nombreux événements, notamment l'Événement économique et l'Assemblée générale suivie du Dîner annuel. Les sponsors de la CCIG profitent d'un réseau unique de professionnels et de leaders d'opinion pour développer leurs relations d'affaires dans le canton. Au travers de leur partenariat, ils marquent également leur attachement à la vision de Genève défendue par la CCIG, c'est-à-dire une prospérité économique durable.

Après un démarrage modeste, le sponsoring a progressé de manière constante depuis 2008. Il représente aujourd'hui 11% des recettes de la CCIG. La diversification de ses sources de revenus permet à la CCIG d'accroître le nombre de ses actions, notamment dans la défense des conditions cadre.

En 2016, ce sont vingt-trois entreprises qui ont décidé d'allier leur marque à la réputation de la CCIG (voir p. 24).

Sponsoring 2002-2016



ASSURER UNE ÉCONOMIE FORTE
PROMOUVOIR LES ENTREPRISES MEMBRES



Sponsors Platine



Sponsors Or



Shaping a Better Life



DAUDIN & CIE SA
GESTION DE PATRIMOINE IMMOBILIER

Sponsors Argent



Sponsors Bronze



Merci à nos sponsors 2016



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)

4, boulevard du Théâtre
1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 | 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 | Fax 022 819 91 00
E-mail: cci@ccig.ch
www.ccig.ch

Editeur: Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Responsable d'édition: Alexandra Rys, membre de la Direction

Relecture: Fabienne Delachaux et Nicolas Grangier, chargés de communication

Conception et mise en page: Philippe Vallier, Dune Graphic

Photographies: Lumière Noire

Impression: ATAR Roto Presse SA

Tirage: 3800

Mars 2017

FAITES DE VOTRE ACTIVITÉ DIGITALE **UNE RÉALITÉ**



EN SAVOIR PLUS



oracle.com/goto/TemoignagesClients

© : Mint Images - Tim Robbins

